

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l'« ÉGALITÉ » sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE
Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,
Règlement de successions, etc.
PRES DU MARCHÉ....ST-JÉRÔME

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes de
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX.

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf
Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,
Rue St-Georges,
ST-JÉRÔME

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-proprétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

ÉCOLES PUBLIQUES

Où le Pape soutient son délégué

Nos lecteurs, y compris l'abbé G. Raison, ont pu se convaincre en lisant notre dernier numéro que Mgr Satolli, l'envoyé du pape, parlant au nom du Saint-Siège, a nettement affirmé que non-seulement l'Eglise catholique ne condamne point les écoles *publiques* mais qu'elle enseigne que rien ne répugne à ce que les catholiques y apprennent les premiers éléments comme les plus hautes branches des arts et des sciences naturelles. Et quand le délégué du pape parle d'écoles *publiques*, entend-il que ces écoles doivent nécessairement être *neutres*, comme nous l'avons expliqué nous-mêmes ? Certainement. Quelques lignes du délégué papal en convaincront M. l'abbé :

6. Parce que, dans les écoles publiques, une éducation purement séculière est donnée, en autant que tout enseignement religieux est exclu, parce que les instituteurs sont choisis sans distinction dans toutes les sectes.

11. Tandis qu'il y a des instituteurs *quelcon-*

ques pour les branches séculières. . . . (Discours de S. E. Mgr Satolli).

Ainsi, Mgr Satolli savait que les écoles publiques sont des écoles neutres, et il n'a pas hésité à affirmer, au nom de l'Eglise catholique et du Saint-Siège, que ces écoles publiques, *neutres*, communes ne sont point condamnées, et que rien n'empêche les enfants catholiques de les fréquenter pour acquérir les sciences profanes.

Si, comme le prétend M. l'abbé G. Raison, les catholiques *ne peuvent pas approuver* un système d'éducation en dehors de l'autorité de l'Eglise où l'on enseigne seulement, ou au moins principalement, les sciences naturelles et profanes, Mgr Satolli va être tout simplement désavoué par le pape qui l'a envoyé ; ou, si le pape ne le blâme en aucune façon, mais, bien au contraire, le soutient et le complimente, il faudra en conclure que Mgr le Délégué avait parfaitement compris et exécuté les instructions qui lui avaient été données à Rome, et que les propositions que Mgr Satolli a faites aux archevêques des Etats-Unis étaient les propositions du Saint-Siège lui-même. Eh bien, voici ce que le pape a écrit à l'épiscopat américain à ce propos :

“ La réunion des archevêques ayant mûrement délibéré sur la signification et la portée de ces propositions, demanda certaines explications et certaines modifications, ce que l'archevêque de Lépante accorda volontiers. Puis, l'honorable réunion mit fin à ses travaux par une expression de gratitude et de satisfaction relativement à la manière dont Notre délégué s'était acquitté de la mission que nous lui avions confiée. Toutes ces choses, nous les constatons par les minutes de la réunion que vous avez eu soin de Nous communiquer.

“ Mais ces propositions de Notre délégué ayant été mal à propos livrées à la publicité, les esprits ont été aussitôt enflammés et de nouvelles discussions se sont engagées ; et tant à cause de fausses interprétations que de malignes insinuations répandues par les journaux ces discussions s'étendirent et devinrent plus graves. Alors, certains évêques de votre

pays, soit qu'ils fussent mécontents des interprétations que l'on donnait à quelques-unes de ces propositions, soit qu'ils redoutassent le mal que, selon leur sentiment, les âmes pouvaient en souffrir, Nous firent connaître en confiance la cause de leurs inquiétudes. Et Nous, nous souvenant que le salut des âmes est la première loi que nous devons considérer, voulant en même temps, vous donner un nouveau gage de notre vigilante charité, Nous avons demandé à chacun de vous de nous faire connaître librement, par lettre particulière, son jugement touchant la question, ce que tous vous avez fait promptement.

“ Par l'examen de ces lettres, nous avons constaté facilement que quelques-uns d'entre vous ne trouvaient dans ces propositions aucune espèce de crainte ; tandis qu'à d'autres il semblait qu'elles abrogeaient en partie les règles disciplinaires du Concile de Baltimore concernant les écoles ; et ils craignaient que les diverses interprétations données à ces propositions ne fussent la cause de tristes dissentiments dont les écoles catholiques auraient eu à souffrir. Après avoir sérieusement pesé toutes choses, Nous sommes entièrement persuadé que ces interprétations sont tout-à-fait étrangères à l'intention de notre délégué, comme assurément elles le sont au sentiment de ce Siège Apostolique. Certes, les principales propositions soumises par lui sont tirées du IIIe Concile de Baltimore et déclarent tout d'abord que l'on doit pourvoir avec un très grand soin aux écoles catholiques, laissant au jugement et à la conscience de l'Ordinaire de décider, selon les circonstances, quand il est permis et quand il est défendu de fréquenter les écoles publiques.

“ Or si, dans un discours quelconque, il faut entendre les dernières déclarations de manière à les faire accorder avec ce qui a été dit antérieurement, au lieu de les y opposer, évidemment il ne convient pas et il n'est pas juste d'interpréter ces dernières propositions de façon à les mettre en contradiction avec les premières.

“ *Cela s'applique d'autant plus que l'intention de l'auteur des propositions n'était nullement obscure.* Car, tout en soumettant ses

propositions à la distinguée réunion de New-York, il a expressément manifesté (comme il appert par les minutes) son admiration pour le zèle pastoral dont les évêques de l'Amérique du Nord ont fait preuve en promulguant au troisième Concile de Baltimore, des décrets pleins de sagesse pour l'avancement de la cause de l'instruction de la jeunesse catholique. Il ajouta de plus que ces décrets, en tant que loi générale, doivent être fidèlement observés ; et que, *bien que les écoles publiques ne doivent pas être absolument rejetées, (attendu qu'il peut se présenter des cas, comme le Concile lui-même l'avait prévu, où il soit permis de les fréquenter), cependant il faut s'efforcer, par tous les moyens, de multiplier autant que possible les écoles catholiques et de les perfectionner.*

“ Toutefois, afin qu'il n'existe plus à l'avenir, dans une affaire d'une aussi grave importance, aucun sujet de doute et aucune divergence d'opinions, comme Nous l'avons déjà déclaré dans Notre lettre du 23 mai de l'année dernière, adressée à Nos Vénérables Frères l'Archevêque et les Evêques de la province ecclésiastique de New-York, ainsi de nouveau Nous déclarons, *autant qu'il en est besoin*, que l'on doit fidèlement observer les décrets que, conformément aux directions du Saint-Siège, les Conciles de Baltimore ont formulés touchant les écoles paroissiales, ainsi que tout ce qui a été prescrit touchant la même question par les pontifes romains, soit directement, soit par les Sacrées Congrégations.”

Ainsi, le pape Léon XIII n'inflige aucun blâme à son Délégué pour aucune de ses propositions ou de ses déclarations qui n'avaient rien de personnel ; et le pape, suivant nous, était d'autant plus forcé de les désavouer, si elles avaient été fausses, que ces déclarations et propositions étaient faites *au nom* du Saint-Siège et de l'Eglise en général. S'il ne l'a pas fait c'est qu'elle n'était en rien contraire à la doctrine catholique. Plus que cela, tout le monde a facilement compris que les propositions du délégué papal découlaient des instructions que celui-ci avait reçues à Rome avant

(Suite à la 6e page)

Jeux d'Esprit

ENIGME

Je suis difficile à trouver
Et plus encore à conserver ;
Les curieux, pour me connaître,
Avec grand soin me font la cour ;
Mais mon destin me défend de paraître :
Car l'instant où je vois le jour
Est l'instant où je cesse d'être.

CHARADE

Sur mes cinq pieds, lecteur, je suis très formidable,
Sur quatre, méprisée sans être méprisable,
Sur trois, je t'offre un mot souvent désagréable,
Et sur deux je me dis pronom indéclinable.

Solution du dernier problème :
CHARADE : *Fabrique.*

Us et Coutumes du bon pays de France

XVII

Le département de la Haute-Marne, formé d'une partie de la Champagne, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, doit son nom à sa position dans le bassin de la Marne. On pourrait l'appeler le "berceau des rivières" : la Marne, l'Aube, la Meuse et quelques autres encore, prennent leurs sources dans ces hauts plateaux, dont les principales richesses sont : le bois, le fer, les moutons, sans en excepter quelques cantons produisant des vins d'excellente qualité. On y compte une population de 245,000 âmes environ.

Le chef-lieu, Chaumont, sur la Marne et la Suize, est une jolie petite ville peuplée de 13,500 habitants. Les Chaumontais, ou *Chaumontois*, excellent dans l'industrie coutelière et dans la fabrication des toiles. C'est dans cette ville que fut conclu, en 1814, ce fameux traité qui, anéantissant toutes les conquêtes de la Révolution, réduisait la France à ses anciennes limites de 1789. Ce fut l'origine de la *Sainte-Alliance*, pacte formé en 1815, par la Russie, l'Autriche, la Prusse, béni par le Pape, et dirigé contre l'essor des idées libérales. Chaumont est la patrie du général Damrémont, gouverneur de l'Algérie, tué sous les murs de Constantine en 1837 ; du sculpteur Bouchardon, auteur de la *Pontaine de Grenelle*, de plusieurs travaux à

Versailles et à Saint-Sulpice, de Paris ; du père Lemoine, poète de peu de talent, qui a pour tant accouché d'un coporifique poème "Le Saint-Louis".

En nous dirigeant vers le nord, nous trouvons Andelot, 1000 habitants, sur le Rognon, et célèbre par le traité de 587, signé par plusieurs rois Francs et leurs leudes. Par ce traité, Gontran, Childébert et Brunehaut y assurèrent aux Seigneurs la possession viagère des champs et bénéfices. Plus au nord : Joinville, 4,500 habitants, sur la Marne ; c'est la patrie de Henri de Guise, dit le "Balafré", le même qui dirigea les massacres de la Saint-Barthélemi, (il devait être assassiné à son tour, quelques années plus tard, à Blois, sur l'ordre de Henri III). Cette petite ville a également vu naître dans ses murs François de Guise, père du précédent, homme de guerre illustre qui enleva Calais aux Anglais ; Charles de Lorraine ; et enfin Joinville, illustre historien et ami de saint Louis.

Une petite anecdote en passant :

Un jour, le pieux fils de la reine Blanche demanda à son compagnon d'armes et ami lequel il préférerait d'être atteint de la lèpre ou de se rendre coupable d'un péché mortel. Joinville, qui était la franchise même, répondit naïvement *qu'il aimerait mieux en avoir commis trente*, ce qui irrita fort le saint roi, qui finit cependant par lui pardonner.

Le souvenir de ces Guise cités plus haut va nous conduire jusqu'à Vassy, 4,000 habitants, sur le Blain, avec des forges, des hauts fourneaux et des fabriques de ciment romain. En 1562, la moitié des habitants de cette ville, appartenant au culte Réformé, furent massacrés par les gens du duc de Guise. Ce premier massacre devint le signal des guerres de religion qui ensanglantèrent la France au XVIème siècle. Plus au nord, Saint-Diziers, 13,500 habitants, sur la Marne, important commerce de denrées agricoles.

Il nous faut prendre à présent la direction du sud et arriver à Châteauvillain, 1,400 habitants, sur l'Anjou ; patrie de l'amiral Decrès. Plus bas : Nogent-le-Roi, 3,500 habitants, coutellerie renommée ; Bourbonne-les-Bains, 4,200 habitants, sur l'Aspance, eaux thermales, hôpital militaire. Il nous reste encore à visiter Langres, ville forte, sur un plateau célèbre, 11,000 habitants ; on y fabrique des couteaux très estimés. C'est la patrie de Jacques Petiot, statuaire de grand talent ; du peintre Ziegler et du fameux philosophe Diderot. "Il est son siècle fait homme", a dit quelque part

un grand d'esprit ; et ce n'est que vérité. Voici quelques détails biographiques sur cet apôtre de la philosophie moderne :

Il naquit à Langres, en 1712, d'un père qui exerçait l'état de coutelier. Jeté de bonne heure dans le monde, sans appui, sans fortune, Diderot embrassa la littérature par vocation et comme ressource. Il avait publié *l'Essai sur le mérite et la vertu* lorsqu'il fit paraître les *Pensées philosophiques* et les *Lettres sur les aveugles*. Ces deux ouvrages firent beaucoup de bruit, et procurèrent à leur auteur un succès que plus d'un rival envia sans doute. Il fut mis au donjon de Vincennes. Déjà Diderot était en liaison avec les savants les plus renommés de son époque, lorsqu'il conçut avec d'Alembert le plan de *l'Encyclopédie*, ouvrage immense que ces deux philosophes destinèrent particulièrement à étendre et à faire prévaloir leurs opinions.

A travers une multitude de sophismes, Diderot a répandu sur la politique et sur la morale des vérités qui sont de quasi révélation divines. Dans les arts et au théâtre, il a réclamé les droits du pauvre au pain, à la lumière intellectuelle, à la vie. Le seul reproche fondé qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir prêché l'athéisme. — « La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire à Dieu, a dit un de ses amis, lui fit perdre les moments les plus précieux de sa vie ».

Malgré ses travaux immenses, Diderot ne connut jamais la richesse. Catherine II acheta sa bibliothèque en le priant de continuer d'en jouir et de la garder. Comblé des faveurs de cette impératrice, à l'invitation de laquelle il s'était rendu à Saint-Petersbourg, en 1772, il mourut en 1784, cinq ans avant cette révolution qu'il avait préparée de ses propres mains. La figure de Diderot est si grande et si intensément liée à l'histoire de l'humanité que nous n'hésitons pas à donner aux intellectuels de l'AVENIR DU NORD un portrait du philosophe ; il est signé : Sainte-Beuve !

« La faculté philosophique du siècle avait besoin, pour s'individualiser en un génie, d'une tête à conception plus patiente et plus sérieuse que Voltaire, d'un cerveau moins étroit et moins cillé que Condillac ; il lui fallait plus d'abondance, de source vive et d'élévation solide que dans Buffon ; plus d'ampleur et de décision fervente que chez d'Alembert, une sympathie enthousiaste pour les arts, les sciences, et l'industrie, que Rousseau n'avait pas. Diderot fut cet homme ; Diderot, riche et fertile nature ouverte à tous les germes, et les fécondant en

son sein, les transformant presque au hasard par une force spontanée et confuse ; moule vaste et bouillonnant, où tout se fond, où tout se broie, où tout fermente ; capacité la plus encyclopédique qui fut alors, mais capacité active, dévorante à la fois et vivifiante, animant, embrassant tout ce qui y tombe et le renvoyant au dehors dans des torrents de flamme et aussi de fumée ; Diderot, passant d'une machine à bas qu'il démonte et décrit, aux creusets d'Holback et de Rouelle, aux considérations de Bordeu ; disséquant, s'il le veut, l'homme et ses sens aussi dextrement que Condillac ; dédoublant le fil de cheveu le plus ténu sans qu'il se brise, puis, tout d'un coup, rentrant au sein de l'être, de l'espace, de la nature, et taillant en plein dans la grande géométrie métaphysique quelques larges lambeaux, quelques pages sublimes et lumineuses que Malebranche ou Leibnitz auraient pu signer avec orgueil s'ils eussent été chrétiens ; esprit d'intelligence, et de hardiesse et de conjectures, alternant du fait à la rêverie, flottant de la majesté au cynisme, bon jusque dans son désordre, un peu mystique dans son incrédulité, et auquel il n'a manqué, comme à son siècle, pour avoir l'harmonie qu'un rayon divin un *fiat lux*, une idée régulatrice, un Dieu. Tel devait être, au dix-huitième siècle, l'homme fait pour présider à l'atelier philosophique, le chef du camp indiscipliné des penseurs, celui qui avait puissance pour les organiser en volontaires, les rallier librement, les exalter par son entrain chaleureux, dans la conspiration contre l'ordre encore subsistant. Entre Voltaire, Buffon, Rousseau et d'Holbach, entre les chimistes et les beaux esprits, entre les géomètres, les mécaniciens et les littérateurs, entre ces derniers et les artistes, sculpteurs ou peintres, entre les défenseurs du goût ancien et les novateurs comme Sedaine, Diderot fut un lien. C'était lui qui les comprenait le mieux tous ensemble et chacun isolément, qui les appréciait de meilleure grâce, et les portait le plus complaisamment dans son cœur ; qui, avec le moins de personnalité et de quant à soi, se transportait le plus volontiers de l'un à l'autre. Il était donc bien propre à être le centre mobile, le pivot du tourbillon ; à mener la ligne à l'attaque avec concert, inspiration et quelque chose de tumultueux et de grandiose dans l'allure. La tête haute et un peu chauve, le front vaste, les tempes découvertes, l'œil en feu ou humide d'une grosse larme, le cou nu, et, comme il l'a dit, débraillé, le dos bon et rond, les bras ten-

(Suite à la 8e page)

(Suite de la 3e page)

de partir, et qu'en réalité, elles avaient dû être préparées à Rome même par les Congrégations avec l'approbation du pape. Loin de désavouer les propositions de son délégué : « Certes, dit Léon XIII, les principales propositions soumises par lui sont tirées des décrets du IIIe concile de Baltimore », donnant ainsi à entendre que ces propositions n'avaient rien qui put s'interpréter comme contraire à l'enseignement doctrinal de l'Eglise.

Si M. l'abbé G. Raison était mieux informé, il nous rétorquerait sans doute en se rengorgeant : « Mais ces fameuses propositions, approuvées par le Pape tant que vous voudrez, sont, en fin de compte, restées suspendues, et ne sont pas devenues la règle générale de l'Eglise ni aux Etats-Unis ni ailleurs. » Elles sont restées suspendues par le fait de la résistance offerte au Délégué par une majorité des archevêques américains qui considéraient ces propositions comme contraires à ce qu'avait déjà décrété, au sujet des écoles, le troisième concile de Baltimore, c'est-à-dire eux-mêmes. C'est pourquoi les archevêques apposèrent le mot *perpensa* au lieu du mot *accepta*, comme le demandaient au nom du S. Siège le Délégué apostolique et le cardinal Gibbons avec Mgr Ireland, sur le document qui réglait d'un trait la question des écoles. C'est ce qui explique le ton *particulier* de la lettre de Léon XIII qui mit fin aux débats. Si Sa Sainteté forçait l'application complète et immédiate des propositions présentées par son Délégué, il rejetait, en partie, du moins, aux yeux d'un certain nombre, les décrets du concile de Baltimore que le Saint-Siège avait sanctionnés ; si, au contraire, il donnait tort à son Délégué, il se donnait tort à lui-même aux yeux de tous, car personne n'était assez simple pour supposer que Mgr Satolli agissait, dans une affaire aussi grave, contrairement à ses instructions ou sans instructions.

Le Pape n'a pas blâmé son délégué : il l'a fait cardinal ; il n'a pas blâmé les évêques américains qui se sont déclarés favorables aux propositions et aux écoles publiques ; il n'a pas

blâmé l'archevêque de Saint-Paul auquel il a laissé la liberté de changer à sa convenance d'autres écoles catholiques en écoles neutres ; mais il a maintenu le décret du concile de Baltimore qui défend de refuser les sacrements aux parents qui envoient leurs enfants aux écoles publiques. Et qu'est-ce qui forçait le Pape à en passer par les idées de Mgr Ireland, si ces idées étaient celles d'un *catholique de nom*, d'un *démoniaque*, d'un *creve* ou quelque chose de semblable, quand Léon XIII déclare que le salut des âmes est la première loi qu'il doit considérer ?

La *Verite* (l'organe des presbytères) a déjà reconnu que la « ligne de conduite que Rome devait tracer aux catholiques dans l'affaire des écoles du Manitoba ne pouvait différer de celle qui a été tracée aux catholiques des Etats-Unis. Supposer qu'elle fût différente, ajoutait la *Verite*, serait faire injure au Saint-Siège. »

Si M. l'abbé G. Raison veut prétendre que le pape s'est contredit dans ces deux questions, et qu'il a absolument défendu ici à des pères de famille qui peinent pour gagner leur vie, ce qu'il a approuvé et permis à des archevêques américains, nous laisserons M. l'abbé se débrouiller comme il le pourra avec sa conscience.

Bah ! une erreur de plus ou moins. Est-ce que l'orthodoxe vicairé n'a pas écrit que les clercs comme citoyens, comme particuliers, c'est-à-dire pour leurs procès temporels, relèvent des tribunaux civils, alors qu'il savait, ou qu'il ignorait (c'est pas joli pour un érudit) que la proposition suivante est condamnée dans le *Syllabus* :

Les procès temporels des clercs, soit au civil, soit au criminel, doivent absolument être abolis. ?

Enfin, pour ne pas éterniser la discussion, disons que tant que Mgr Ireland et le cardinal Satolli n'auront pas été excommuniés ; tant que le pape n'aura pas retiré le passage de Sa Lettre où il dit que « les écoles publiques ne doivent pas être absolument rejetées », nous ne pouvons reconnaître à M. l'abbé G. Raison, fût-il le plus érudit des vicaires, le droit de

nous mettre hors l'Eglise pour les *raisons* qu'il a contre nous.

IL PREND DU MIEUX

Saint-Thomas et Aristote

M. l'abbé G. Raison aimerait qu'on lui indiquât le volume et la page où se trouve la citation que nous avons reproduite de Saint-Thomas au sujet de l'éducation.

Cher M. l'érudit, vous êtes surfait ! Un prêtre qui s'aventure à écrire dans les journaux pour perdre délibérément de réputation un chef de famille respectable, ni faussaire, ni coureur de filles, et qui s'égare dans la Somme de saint Thomas, n'est pas l'homme qu'il faut pour discuter devant le public. On ne vous a pas demandé de prouver que nous nous servions de citations faussées ou inventées ; on vous a simplement mis à même de " citer saint Thomas niant ce que nous lui faisons affirmer touchant les droits de l'Etat en matière d'éducation et l'instruction publique. "

L'avez-vous fait ? Vous ne trouvez rien dans saint Thomas sur ce chapitre ?

Alors

M. l'abbé termine par ce paragraphe étrange :

" 2o Elle pèche dans la manière dont elle (notre citation) est interprétée. En effet, l'idée émise est dans saint Thomas au moins pour ce qui regarde l'instruction. Mais—voilà le hic ! —c'est dans son commentaire sur la politique d'Aristote où saint Thomas, sans dire un mot de ses propres opinions, ne fait qu'exposer celles du philosophe de *staggire* (Stagire) ! Et voilà comment à la doctrine de l'Eglise, on oppose les idées d'un philosophe païen !!! après tout : *Errare humanum est.*

M. l'abbé veut-il affirmer que la citation latine que nous avons donnée, est, non de saint Thomas, mais d'Aristote ?

Nous attendrons la réponse.

Quant aux philosophes païens de Rome et de la Grèce, nous rappellerons à M. l'abbé que c'est avec leurs œuvres que le clergé catholique fait l'éducation de nos jeunes gens dans "ces collèges que l'Europe nous envie" !

Notre fécond adversaire commet la suivante :

" Un certain journal donnait naguère une belle citation de Léon XIII enseignant aux journalistes catholiques la charité et la modération... Nous avons cru voir — peut être sommes-nous quelque peu optimiste — chez le confrère une franche et salutaire détermination de commencer lui-même à mettre en pratique cette sage recommandation du saint père. Nous le félicitons cordialement de se donner à lui-même ainsi qu'à ses congénères de si belles et si touchantes leçons de charité. Il ne lui reste plus qu'à les mettre résolument en pratique pour arriver à une heureuse convalescence. Quant à nous, la charité nous fait un devoir de faire des vœux pour son prompt et entier rétablissement.

" Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il vive et se convertisse. " De même nous ne voulons pas exterminer l'écrivain qui répand l'erreur et le mensonge, mais nous voulons, par exemple, étouffer quelques erreurs au moins ! "

Or, ce charitable abbé G. Raison est le même qui discute avec ses adversaires et les traitant de *crexes, manques, declassés, toques, sots, maniaques, démoniaques, braillards*, etc. Nous n'avons jamais rien dit de semblable à M. l'abbé, et pourtant nous n'avons pas autant de grâces d'état que lui.

Pour du toupet, M. l'abbé a du toupet. Mais où il s'aventure encore un peu loin c'est quand il prétend que Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse. Nous connaissons, nous, sans être érudit comme M. l'abbé, pas mal de papes qui ont fait la guerre, et plusieurs saints et Pères de l'Eglise qui ont enseigné que les hérétiques doivent mourir ou se convertir, sincèrement ou non. Si M. l'abbé s'écrie que " c'est pas vrai ! " nous l'adresserons à bonne enseigne.

Et puis, que M. l'abbé ne se gêne pas pour parler de notre entretien sur le journalisme et les mauvais journaux !

—M. Albert Dumont, L. C. F. dentiste de Montréal — 234, rue St-Laurent — vient à Saint-Jérôme, au bureau du Dr Henri Prévost, pour exercer sa profession tous les premiers dimanches de chaque mois.

(Suite de la 5e page)

du vers l'avenir ; mélange de grandeur et de trivialité, d'emphase et de naturel, d'emportement fougueux et d'humaine sympathie ; tel qu'il était, et non tel que l'avaient gâté Falconet et Vanloo, je me le figure dans le mouvement théorique du siècle, précédant dignement les hommes d'action qui ont avec lui un air de famille, ces chefs d'un ascendant sans morgue, d'un héroïsme souillé d'impur, glorieux malgré leurs vices, gigantesques dans la mêlée, au fond meilleurs que leur vie : — Mirabeau, Danton, Kléber !"

ALPHONSE-LOUIS LALLY

Reproduction interdite.—

MALADIE DE COEUR

Sa guérison n'est plus considérée
comme impossible

Une dame d'Orangeville, qui avait beaucoup souffert, parle de sa maladie et explique comment elle a été guérie.

Du *Sun*, d'Orangeville, Ont.

Tout dernièrement un cas digne d'attention est venu à la connaissance de notre reporter, et nous en donnons un rapport complet, dans l'espoir de rendre service à quelques-uns de nos lecteurs.

Mme Hubbard, qui demeure dans le quartier sud de cette ville, est une dame très estimée de tous ceux qui la connaissent. Mme Hubbard avait beaucoup souffert d'une maladie de cœur, et son état était devenu tellement alarmant que l'annonce de sa mort n'aurait surpris aucune de ses connaissances. Mais il s'est opéré un heureux changement, et elle jouit comme autrefois d'une bonne santé. Après notre reporter eut fait connaître l'objet de sa visite, elle se déclara enchantée de lui parler en détail de sa « cure merveilleuse », comme elle l'appelait.

« Personne ne s'attendait à mon retour à la

santé. Moi-même je ne comptais pas vivre longtemps, car il me semblait par moments que mon cœur allait crever. Oui, les pressentiments sinistres, les douleurs atroces et la faiblesse, ajoutées à une sensation d'étrange angoisse, tout m'avertissait que ma vie était en danger. Je consultai un médecin, mais il ne put rien faire pour moi, absolument rien. Je dépérissais à vue d'œil et je causais à ma famille bien des heures d'anxiété. J'étais à bout de forces, j'avais le système nerveux profondément ébranlé ; le moindre effort pour marcher faisait battre mon cœur avec violence. La parole est impuissante à vous dépeindre mon triste état.

« Un jour, une amie m'apporta une boîte des Pilules Roses du Dr Williams et me pressa de les prendre, mais je lui répondis que c'était inutile, qu'elles ne me feraient aucun bien. A cela ma bienfaitrice me répondit que si elles ne me faisaient pas de bien, elles ne pouvaient me faire aucun tort ; et pour lui faire plaisir je pris une boîte de pilules. J'en achetai une autre et je commençai à m'apercevoir de leur effet salutaire. Je pris huit boîtes en tout, et je suis bien portante aujourd'hui ; je m'occupe de mon ménage sans me fatiguer ni m'ennuyer. Pour ceux qui ont le cœur faible, je ne crois pas qu'il existe un remède aussi sûr et aussi prompt à agir que les Pilules Roses du Dr Williams. Si j'avais pris dans le début ce précieux remède, je me serais épargné plusieurs mois de tourments continuels.»

Mme Hubbard n'a fait que répéter l'expérience de centaines de patients, et ce qu'elle dit doit rendre l'espérance à ceux qui s'imaginent qu'il n'y a plus de soulagement pour eux dans ce monde. Il ne nous sera jamais donné de savoir combien de vies ont été sauvées par les Pilules Roses du Dr Williams.

TOUT L'UNIVERS

En Amérique, en Europe, en Chine, en Afrique, partout du nord au sud, de l'est à l'ouest, vous trouvez le témoignage des bienfaits produits par le *Baume Rhumal*.

MM. HAMEL & VERRER, de la rue Saint-Joseph, 133, à Québec, sont nos représentants pour la vieille capitale et pour Lévis.

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

L'ART MUSICAL—Sommaire de l'édition d'Avril: Portraits, Niedermeyer, J. P. Labelle, Isaye et Gerardy.

Musique, 9 pages: No 1 Staccato-Etude, pour piano, F. Gigout et romance française et allemande, Le Lac, de Niedermeyer.

Le texte comprend, en outre de 12 pages de matière intéressante, des correspondances d'Europe et d'Amérique qui tiennent le lecteur au courant du mouvement musical dans les centres artistiques Européens et Américains.

L'abonnement pour le Canada et les Etats-Unis n'est que d'un dollar par an, pour une centaine de pages de musique choisie qui vaut à elle seule une vingtaine de dollars.

Il y a une romance française dans chaque numéro. Adressez les abonnements à l'*Art Musical*, Montréal.

LE ROI DES DETECTIVES.—Le numéro d'avril de la Bonne Littérature Française vient de paraître. Il contient trois pièces littéraires; une de C. Mcrice, une d'un savant modeste qui signe d'une initiale, et la troisième "Péché d'orgueil", de feu Emile Richebourg. Ce numéro contient en outre une chronique du mois, de Jean Badreux, des mots pour rire et un roman complet de Henry Gauvain "Le Roi des Detectives". C'est une œuvre très dramatique, écrite dans un style sobre mais élégant et pur. Ce qui distingue ce roman, c'est qu'il ne renferme pas la classique mais fatigante et banale intrigue amoureuse, ce qui ne l'empêche pas d'être des plus émouvants.

Ce beau numéro sera envoyé à toute adresse par les éditeurs, Leprohon & Leprohon, 1629 rue Notre-Dame, Montréal, Can., sur réception de 10 cents en argent ou 11 cents en timbres canadiens ou américains.

LA GUERRE.—Comme tout le faisait prévoir, la guerre vient d'éclater entre l'Espagne et les Etats-Unis. A ce sujet, la maison Leprohon & Leprohon, toujours à l'affût de l'actualité, vient de publier une petite brochure de Jean Badreux intitulée "La Guerre, l'Espagne et les Etats-Unis". C'est une préface indispensable à ceux qui voudront suivre le cours des graves événements qui vont se dérouler. Prix 5 cents.

M. Martial Leprohon vient d'écrire une charmante petite brochure portant le titre suggestif de **LE MOYEN DE PARVENIR**. Un charmant petit ouvrage indiquant les moyens de se conquérir une place honorable dans le monde. Prix 5 cents.

Ces ouvrages sont en vente chez tous les libraires et chez les éditeurs, Leprohon & Leprohon, 1629 rue Notre-Dame, Montréal, Can.

SOUFFREZ-VOUS DE TROUBLES NER-

VEUX? Votre sang est-il affaibli? a-t-il besoin d'un reconstituant?

PRENEZ LE BROMA

Tonique puissant composé de bœuf peptonisé, de phosphates, de noix vomiques, etc.

Le BROMA est le grand remède du jour, contenant tous les éléments nécessaires à la vie.

La Faiblesse, l'Anémie, la Tuberculose, la dépression nerveuse, la dyspepsie, etc., sont religieusement guéries par l'usage de cet incomparable tonique.

Les convalescents y trouvent leurs forces, les femmes, la santé et le bien-être, les hommes l'énergie et le courage dont ils ont besoin dans leurs labours.

Le Broma a un goût délicieux, ouvrant l'appétit aux uns, facilitant la digestion aux autres.

Des milliers de certificats nous arrivent de toutes parts venant de personnes guéries ou grandement soulagées par l'emploi du meilleur des toniques, LE BROMA.

Les premiers médecins du pays le recommandent.

En vente partout.

Deux bouteilles de **Vin Morin** Creso-Phates

Suffisent pour guérir une forte bronchite.

Dr Ed. Morin & Cie, pharmaciens.

Messieurs,

J'ai fait usage de votre Vin Morin Creso-Phates pour une bronchite qui me faisait souffrir sans relâche depuis plusieurs mois; aujourd'hui j'en suis complètement guéri après avoir pris seulement deux bouteilles de votre remède.

Acceptez, messieurs, mes sincères remerciements.

Mell. H. GAGNON,
Québec

PLUS D'UN MILLE

Médecins font usage du "Menthol Oough Syrup" dans leur pratique et tous le recommandent comme supérieur à tout autre.

La France en 1614

Une préface de M. Hanotaux

Paris, 23 mars 1898.

Le *Gaulois* publie la préface que M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, vient d'écrire pour une nouvelle édition d'une partie importante de "l'histoire de Richelieu." La réception de M. Hanotaux à l'Académie française donne un double attrait à cette préface qui contient, comme nos lecteurs le verront, un très curieux portrait du peuple français :

"La maison Didot a pensé qu'il pourrait y avoir un certain intérêt à donner, dans le format in-12, une nouvelle édition d'une partie importante de "l'Histoire de Richelieu." Je me suis rallié, bien volontiers, à ce désir. Notre intention commune, aux éditeurs et à moi, serait d'atteindre ainsi une classe de lecteurs qu'arrête la gravité du format in-80, et notamment la jeunesse et le public des écoles.

"Le présent volume forme un tout : c'est le tableau de la France à la mort de Henri IV et à la veille du jour où Richelieu va entrer, pour la première fois, aux affaires, c'est-à-dire au moment où se dessine la physionomie de la France moderne.

"La vie des provinces et de la capitale, le jeu des institutions, le poids des traditions, la marche générale des affaires publiques, l'évolution intellectuelle et morale des diverses classes de la société, en un mot, tout ce qui animait le spectacle si varié présenté, dès lors, par notre pays, voilà ce que j'aurais voulu peindre. J'aurais voulu aussi dévoiler les ressorts secrets de l'énergie et de la force intimes qui ont si rapidement élevé la France au rang où elle s'est portée et maintenue pendant le dix-septième siècle.

"Plus on pénètre dans la connaissance de d'un grand peuple, plus on s'aperçoit que le

fond change peu ; que même à travers les siècles, les grandes lignes restent les mêmes et que le coup de pouce qui, à une heure donnée, détermine les traits caractéristiques d'une nation, les sculpte pour tout le temps où la nation demeure.

"Le peuple français existe depuis plus de mille ans. Il est toujours le même. Bon et doux, léger et noble, prompt à l'enthousiasme, prompt au découragement, facile à gouverner, facile à entraîner, capable d'élan généreux et de violences soudaines, d'un esprit agile et lesté, d'un cœur chaud et vif, il est toujours le peuple qu'a vu César et qu'ont retrouvé, à travers les siècles, tous ceux qui l'ont approché et connu. Il s'anime, il s'enflamme, il s'exalte, et tout à coup il se détend et rit. Il se fait bien souvent haïr et se fait toujours pardonner.

Un fond de sérieux, de courage et de bon sens le sauve et le soutient dans les circonstances les plus critiques. Quand Paris s'échauffe et bout, la province tempère et apaise. Même quand la révolution gronde, on s'amuse : même quand tout paraît perdu, l'espérance tenace reste fichée au fond des cœurs ; car ce peuple est, malgré tout, incurablement optimiste, et les brumes ou les tristesses venues du dehors ont à peine atteint sa belle humeur et sur ses lèvres fait hésiter le sourire.

"Le type se montre à nous, à l'aube du dix-septième siècle, dans l'élégance, la simplicité et le naturel de l'adolescence, sous les traits d'un joli fils dessiné par Callot.

"Jamais peut-être il n'y eut d'heures plus charmantes que ces heures premières du dix-septième siècle naissant, au lendemain des grandes guerres civiles du seizième siècle, alors que se préparait le noble et majestueux apogée du grand règne à son midi. Henri IV et Richelieu ! Est-il de plus belles figures au cours de notre histoire ? En est-il de plus belles dans l'histoire des peuples qui nous environnent et qui nous disputent la palme ?

"Or, c'est précisément à ces heures matinales, au moment où la France moderne se lève et se met en marche d'une allure si dégagée et si souple, c'est à ce moment précis qu'elle se dis-

cipline et ceint ses reins pour le combat. D'un instinct sûr et d'une volonté arrêtée, elle crée ses institutions, sa forte centralisation, son unité. Elle broie et concasse au dedans les matériaux dont elle fait la muraille qui la protège contre l'étranger. "Civus murus erat". Elle prend en elle-même le rythme de l'autorité, qui fait marcher du même pas, et le nerf de la domination intérieure, qui fait obéir au même commandement. Elle apprend tout à la fois l'élan et la mesure. Au moment où elle part, elle délimite l'objet de ses ambitions ; elle se trace à elle-même le cercle de sa destinée. Elle devient, en un mot, une conscience multiple et une, debout et en armes. Elle est une nation formée, avec ses cadres, sa hiérarchie, son plan d'existence et la gravité de ses responsabilités futures, au moment où bien d'autres peuples dorment encore et attendent qu'on les réveille.

" Je voudrais que les pages qui vont suivre donnassent envie aux jeunes gens de rechercher dans les mémoires et les documents anciens les traits réels de notre douce France comme on cherche sur un pastel fané la physionomie d'une aïeule toujours belle et toujours jeune. Je voudrais qu'ils trouvassent dans cette étude des raisons nouvelles d'aimer leur pays et de l'admirer, c'est-à-dire de le comprendre. Ceux qui le dénigrent et le blessent ne le connaissent pas. Il en est qui vont répétant que tout ce passé qui fut le nôtre n'a été qu'une longue erreur et que la France eût été plus belle s'il elle eût été différente. Laissons dire. Notre brave pays, en taisant ce qu'il a fait, a suivi la loi. Il a porté son fardeau, il a souffert sous le soleil. Mais, en somme, vigoureux, bien proportionné et uni, il a été et il reste un des organismes sociaux les plus parfaits qu'ait connus l'histoire de l'humanité. "

G. HANOTAUX,

Paris, France, mars 1898.

" Le Samedi "

Sommaire du 23 avril 1898 — Frontispice, le cardinal Taschereau ; Bouquet de pensées ; Emaux et camées, prière au Printemps, Sully-

Prud'homme ; on demande un borgne, Ch. Moreau-Vauthier ; Chronique universelle illustrée, Louis Perron ; Les deux pigeons, Sorg ; A la ferme (1 gravure) Mme J. Colomb ; les aventures de Mathurin Guenee, Max Audouin ; Modes parisiennes (3 gravures) ; casse-tête, dévinettes, anecdotes, etc. Supplément, Fanchon la vieilleuse, feuilleton, 3 gravures) ; le Supplément d'une femme, suite, feuilleton ; Valse des Blondes, pour piano.

Le numéro, 5 cts.

Soins aux malades

LAIT ET BLANC D'ŒUF

L'albumine joue un rôle important dans la diète d'un malade, et comme le blanc d'œuf est de l'albumine pure, il est d'une grande valeur. On peut le donner dans le lait sans que le malade s'aperçoive de sa présence. Mettez une tasse de lait et un blanc d'œuf dans une bouteille, bouchez-la comme il faut et secouez-la trois minutes. On peut ajouter un peu de sel ou de sucre si l'on préfère. A la place du lait, on peut mettre de l'eau et assaisonner avec une cuillerée à thé de jus de citron.

PUNCH AU LAIT

Prenez une chopine de lait, une cuillerée à table d'eau de vie (brandy) ou deux de whiskey ou trois de sherry, un peu de sucre et de noix muscade râpée. Mettez dans une bouteille et secouez la bouteille trois minutes.

A VENDRE

Une belle propriété de sept arpents de terre en superficie, dont environ cinq arpents en jardin, le reste étant un superbe bocage, sur les bords de la rivière du Nord, avec une magnifique maison couverte en métal et autres bâtisses : le tout situé dans la ville de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, du côté ouest de la rivière, à peu de distance de l'église, du marché, de la gare du chemin de fer, du collège, etc.

Conditions faciles.

S'adresser au soussigné

P. F. E. PETIT, N. P.

Saint-Jérôme, Co. de Terrebonne.

25-3-98—\$ ms.

Tante Berthe

2

PAR

G. de Peyrebrune

(Suite)

Pendant ce temps, Catherine, l'unique servante du lieu, gravissait en grommelant l'escalier de service : elle arrivait dans l'appartement de madame juste au moment où madame, lasse de la demander aux échos, se jetait dans la chambre du jardinier, lui intimant l'ordre de se mettre immédiatement à la recherche de sa femme et de la lui amener, morte ou vive. A quoi l'homme répondit en détaillant le nombre de ses orchidées, car il était parfaitement sourd.

— Bon ! la voilà dénichée ! s'écria Catherine, en pénétrant dans le réduit tiède et parfumé d'où s'était envolée sa maîtresse. Seigneur, mon Dieu ! quelle patience il faut avoir avec cette jeunesse !

Et elle s'apprêtait à retourner à ses fournaux, quand Mme Desgranges, escaladant l'escalier, lui sauta presque au visage, comme un diable rose.

— Ah ! vous voilà enfin, dit elle, c'est heureux ; je vous ai cherchée partout... (à, taisez-vous et fermez la porte. Écoutez-moi. Vous saurez... Mais rendez moi donc le service de ne point lever les yeux au ciel, comme une martyre, et ne gesticulez pas, vous me troublez. Écoutez-moi. J'ai rêvé cette nuit d'un grand serpent, brr... , savez-vous ce que cela signifie, dites ?

Catherine était presque une sibylle aux yeux de Mme Desgranges : pas un événement n'était arrivé au logis qu'elle n'eût prouvé l'avoir prédit, soit en jetant son marc de café, ou bien encore en tirant les cartes.

Aussi répondit-elle, sérieuse comme un augure, par ces mots solennels :

— Vous serez trahie, madame.

— Bah !... et par qui ? s'écria la jeune femme.

— Eh !... qui sait !... fit Catherine, dont la science ne reculait même pas devant la désignation d'un traître, peut-être par ce M. du Repaire qui vient ici faire la cour à madame.

— Je le mettrai à la porte, prononça Mme Desgranges avec le plus grand sérieux.

— Oh ! protesta Catherine, je dis : peut-être... Je peux me tromper... quelquefois, ajouta-t-elle avec une orgueilleuse modestie. Il faudra voir ça dans les cartes.

Tout de suite, s'écria Mme Desgranges ; approchez le guéridon, voici les cartes.

La vieille femme retroussa son tablier, puis elle tira ses lunettes et les assujettit gravement sur son nez auguste. Alors elle s'assit. Bientôt les cartes, battues, rebattues et coupées suivant les rites convenus, s'étalèrent en demi-cercle et dans l'ordre choisi par le destin.

— Une, deusse, troisse, un jeune homme brun...

— Il est blond ! s'écria Mme Desgranges.

— C'en est un autre, apparemment, fit la vieille sans se déconcerter. Une, deusse, troisse...

— Un autre ?... Quel autre, ma bonne ?...

— Fera un voyage... , continua Catherine.

— Dites ?... quel autre ?... quel voyage ?

— Mais attendez donc, madame ! Une, deusse, troisse, une lettre...

— Catherine ! se mit à crier d'en bas la voix enrouée de Giraud, le jardinier, Catherine, une lettre pour madame.

— Ma lettre ! ma lettre ! la voici, s'écria Mme Desgranges ; courez, mais courez donc, Catherine !...

— Là ! quand je le disais !... fit la vieille femme d'un air triomphant, mais sans bouger de place ; ah ! si l'on voulait m'écouter !...

— Eh ! vous m'impatientez !... s'écria la belle veuve, qui se précipita vers la porte au moment où le jardinier y frappait, sous prétexte qu'il était sourd, un formidable coup de poing.

Prendre la lettre, envoyer la porte sur le nez du bonhomme et courir se jeter dans un fauteuil fut, pour l'impétueuse jeune femme, l'affaire d'une seconde, après quoi elle resta interdite, roulant dans ses doigts une large enveloppe bordée de noir et fermée d'un lourd cachet de cire noire. Enfin, elle l'ouvrit et lut.

Catherine, pour le moins aussi intriguée que sa jeune maîtresse, ne remuait point et regardait fixement l'envers du papier ; on eût dit qu'elle voyait au travers.

Son doigt était encore posé sur l'as de carreau qui avait annoncé une nouvelle, et elle cherchait à mettre d'accord, pour l'honneur de sa science, ce jeune homme brun, cette nouvelle et quelque autre signe encore qui disait amour et mariage ; mais la physionomie de Mme Des-

granges vint compliquer sa tâche, en jetant au milieu de ses combinaisons l'expression singulière, et, pour ainsi dire, inconnue, d'une douleur ou d'un regret.

La jeune femme était pâle, emue même ; toute sa folle turbulence s'était évanouie pour faire place à un maintien grave et réfléchi. Elle relut sa lettre, puis la posa sur ses genoux sans lever les yeux, et ramena les deux pans flottants de sa robe de chambre dont elle s'enveloppa comme pour méditer plus profondément.

Cette attitude ne faisait pas précisément le compte de la curieuse Catherine ; aussi la vieille femme se mit à tousser discrètement en faisant faire clap, clap, aux cartes qu'elle tenait en mains, pour rappeler une attention qui s'était si fort éloignée de son premier objet.

Toutefois, quand elle vit qu'elle ne pouvait tirer sa maîtresse de cette rêverie, elle lui dit d'un ton suffisamment maussade :

— Quand madame voudra continuer . . .

Mme Desgranges leva la tête.

— Otez cela, dit-elle brièvement.

La vieille femme, interdite, ne bougea pas. Alors sa maîtresse la regarda, et, s'apercevant de l'indignation qui commençait à se montrer sur le visage de la tireuse de cartes, elle ajouta d'une voix plus douce :

— Vous reviendrez dans quelques instants : j'aurai des ordres à vous donner.

Catherine, bouleversée par ce congé qui lui enlevait l'espoir d'une confidence, sortit de la chambre presque à reculons, muette et suffoquée, pendant que Mme Desgranges relisait pour la troisième fois cette lettre qui était ainsi conçue :

« Madame et chère belle-sœur,

« Je vous écris ces lignes pendant qu'il me reste encore un peu de force, car mes jours sont comptés, et, quand vous les recevrez, je serai mort. Je vous suis inconnu ; peut-être même ne savez-vous pas que votre mari avait un frère qu'il n'a jamais revu depuis que celui-ci, à l'âge de vingt-cinq ans, s'est marié contre son gré. Cependant, nous nous sommes toujours fait part officiellement des événements importants qui survenaient dans notre existence. C'est ainsi qu'il a su la naissance de mes deux fils, la mort de ma femme, puis celle de mon fils aîné ; et j'ai appris de même qu'après être resté fort longtemps veuf de ma première belle-sœur il s'était remarié, ayant, je crois, soixante ans sonnés.

« J'ai été également informé, par Me Gullrel, notaire à Périgueux, qu'il était mort il y a

quatre ans bientôt, après avoir disposé en votre faveur, Madame, de toute sa fortune. Je ne viens pas ici récriminer contre cette décision, cependant si cruelle pour moi, c'est-à-dire pour mon fils, je viens uniquement vous prier de donner à mon enfant le secours de votre protection, de vos bons conseils, enfin de veiller sur sa jeunesse et de le diriger dans la voie où ses dispositions pourront l'appeler, car je le laisse seul, tout seul au monde ; il a vingt ans et mes malheureuses spéculations l'ont complètement ruiné.

« Je veux espérer, Madame, que vous ne reculerez pas devant ce devoir ou tout au moins cette mission que je vous confie. Aussi vais-je donner l'ordre à mon bien-aimé enfant de jeter ce pli cacheté à la poste, dès que j'aurai rendu le dernier soupir, et de partir pour vous rejoindre le jour même où il aura remis à la terre la dépouille mortelle de celui qui se dit encore avec confiance, Madame, votre respectueux beau-frère.

« PAUL-ANTOINE DESGRANGES. »

Quand notre petite veuve eut achevé posément cette lecture, elle avait complètement épuisé la quantité de calme et de patience dont elle pouvait disposer dans les circonstances très graves.

En conséquence, elle fit une belle cocotte avec l'enveloppe de sa lettre, laquelle fut elle-même nouée distraitement en forme de billet doux, et elle posa le tout sur le guéridon.

À ce moment Catherine rentrait avec un essoufflement qui dénonçait la précipitation qu'elle avait mise à son retour et posait sur ce même guéridon le chocolat de Madame.

Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'elle s'aperçut de l'usage qu'on venait de faire de la lettre mystérieuse ! Elle resta bouche bée, à la contempler.

— Catherine, dit alors Mme Desgranges en se renversant dans son fauteuil et balançant, d'une jambe sur l'autre, son pied demi-nu, que diriez-vous si je vous annonçais que l'on me donne à garder un grand garçon de vingt ans qui va arriver ici tout à l'heure ?

— Ici ! . . . s'écria la vieille femme en tressautant, madame veut rire ! . . .

— Nullement, ma bonne. Ce garçon-là est, paraît-il, mon neveu, et l'on me prie de veiller sur sa jeunesse, de guider ses pas dans le chemin de la vie . . . Cela doit être terriblement difficile . . ., mais j'y songerai.

(A suivre)

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné,
demeurant à rue
comté province
déclare souscrire à un abonnement de

A

L'EGALITE

Ci-joint \$ en mandat, argent ou timbres-poste
pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré :

Date

Signature :

COUPON-PRIME

✠ **L'Egalite** ✠

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE
MONTRES des meilleures Fabriques
à des prix défiant toute compétition

✉ M. Laviolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres ✉

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE **\$6,000,000**
FONDS de RESERVE **\$3,000,000**

G. HAGUE, Gérant-général.
THOMAS FYSHE, Gérant général adjoint.
E. F. HEBDEN, Surintendant les succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
DE LA PUISSANCE DU CANADA

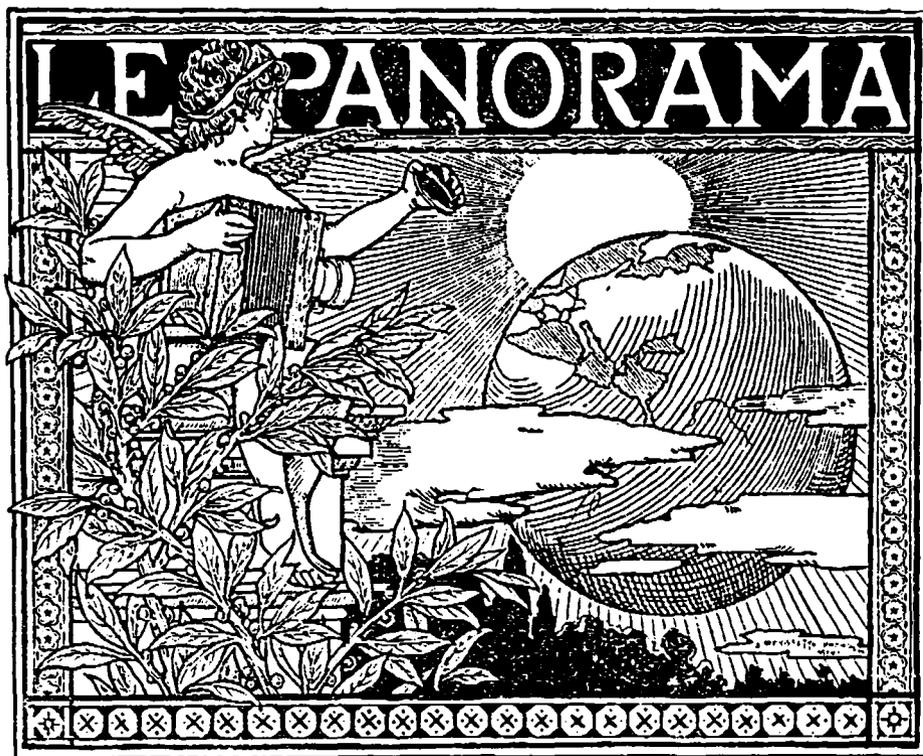
Fait toutes sortes de transactions de Banque.
Change Anglais et Américain acheté et vendu.
Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants
cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde.

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme



PRIMES

PREMIERE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la même monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,